

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 536

Rubrik: Un pour tous, tous pour un

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revenus: le piège des moyennes

Revenus et fortunes: les photographies fiables de la Suisse sous cet angle sont très rares. Ce n'est du reste pas un hasard: l'absence de données statistiques, interdisant toute approche critique de la réalité, sert les intérêts de la partie de la population qui profite du «statu quo». C'est pourquoi il faut revenir sur ce fameux travail d'enquête mené par l'Institut de sociologie de l'Université de Berne et distinguer, parmi les chiffres publiés, ce qui contribue vraiment à dresser un portrait fidèle des Suisses et des Suissesses âgés au chapitre de leurs ressources (DP 514, 20.9.1979: analyse de la recherche bernoise; DP 532, 7.2.1980: correction des tableaux produits à propos de la fortune des rentiers).

L'appréciation de l'étude bernoise pose d'emblée un problème épineux: la présentation des premiers chiffres à disposition, quelques semaines avant les récentes élections fédérales, a été bâclée, pour ne pas dire davantage (par respect pour la bonne foi des auteurs!). Les premiers «commentaires» ont

reçu rapidement un très large écho dans les moyens de communication de masses — et là, bien sûr, le point de vue «patronal» s'est imposé à l'attention; puis la tension est retombée et l'opinion publique en est réduite à se satisfaire de ces premières tentatives de «récupération», simplificatrices, trompeuses.

En réalité, il n'est possible, après examen minutieux des chiffres à disposition, ni d'accepter les conclusions hâtives de ceux qui ont jugé sans autre la situation économique des personnes âgées «très satisfaisante» (sic), ni de se limiter aux cris d'alarme de ceux qui se sont polarisés sur les cas — nombreux, il faut l'admettre — de personnes qui vivent à la limite du minimum vital, de personnes qui ont un niveau de vie à peine décent.

AVANT LES EMPOIGNADES

L'enjeu fondamental qui sous-tend ce débat à peine esquissé, c'est, on le sent bien, l'organisation de la sécurité sociale dans son ensemble. Cet enjeu provoquera ces prochaines années des affrontements aigus au sein du monde politique suisse. Depuis de longs mois, on constate que la gauche se cantonne dans une défensive de plus en plus mordante, tandis que la droite, s'appuyant sur des

analyses patronales, pose méthodiquement ses pions dans la perspective d'un désengagement de l'Etat dans ce domaine.

MÊME PAS UN SYSTÈME

Précisons donc tout de suite notre approche! La sécurité sociale helvétique, constituée pièce après pièce et par à-coups, est une addition disparate de mesures juxtaposées. Impossible de lui coller même le qualificatif de «système» (avec ce que cela suppose d'élaboration méthodique!). Les lacunes évidentes qui la parsèment, les chevauchements qui compromettent son fonctionnement nécessitent de repenser le tout ... sur des bases non partisans. Pour la prévoyance-vieillesse, la recherche qui nous occupe, qui aurait dû être commandée à la fin des années soixante déjà et répétée à plusieurs reprises, contribuera à davantage de transparence. Avertis cependant de l'utilisation abusive des résultats sommairement présentés, nous attendons la mise à disposition de tous les chiffres réunis et, le cas échéant, nous réinterpréterons les données sous un autre éclairage que celui des chercheurs de l'Institut de sociologie de Berne.

Pour l'instant, nous avons procédé à un certain nombre de retouches du portrait des Suisses et des Suissesses à partir des données dont nous disposons. Parce qu'il n'est pas possible de se satisfaire des moyennes livrées par les auteurs! Rien de plus trompeur que ces limites-là. On nous avertit par exemple que la *moyenne* des revenus se situe à près de 29 400 francs pour les ménages de rentiers (2450 francs par mois); or la *médiane*, qui sépare en deux groupes égaux la population considérée et qui n'est pas indiquée dans le rapport est inférieure à 21 000 francs; ce qui signifie que la moitié des ménages âgés dispose de moins de 1750 francs par mois (près d'un ménage âgé sur cinq a moins de 1000 francs par mois; deux sur cinq, moins de 1500 francs).

A SUIVRE

LA PETITE BÊTE

Nous cherchons la petite bête, direz-vous. Mais que penser de cette manière de présenter des résultats «scientifiques»? Deux exemples:

— Le rapport bernois parvient à la conclusion que 7,9% de la population dispose de «hauts revenus» — cette proportion serait de 20,7% chez les rentiers. Mais on s'aperçoit que la limite retenue est de 60 000 francs pour l'ensemble de la population et de 36 000 francs seulement pour le groupe «âgé». Qui plus est: la limite n'est pas citée. Comparaison inadmissible et impossible! S'il y a une raison à ce mode de

calcul différencié, il aurait fallu l'indiquer et la motiver...

— Le rapport indique que 8,1% de la population dispose de revenus minimes — 0,7% seulement chez les rentiers. Les limites? Respectivement 9600 francs et 6000 francs. Pourquoi ces différences? Parmi lesdits 8,1%, certaines personnes sont en cours de formation, d'autres des ouvriers agricoles particulièrement défavorisés, d'autres handicapés sans revenus. Pourquoi passer sous silence ces «détails-là»? La personne âgée aurait-elle moins de besoins ou demanderait-elle moins de considération?